

Demande d'accréditation à compter de 2024-2025

Document ayant reçu l'avis favorable de la CFVU du 27 février 2025
Soumis à l'approbation du CA du 18 mars 2025

Service	Objet
SUL - Service universitaire des langues	<p>Demande d'accréditation du centre CLES amU (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) à compter de l'année universitaire 2024-2025.</p> <p>Cette demande concerne l'accréditation pour la délivrance de la certification en langues de l'enseignement supérieur en anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère et italien pour les niveaux B1 et B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et en anglais et espagnol pour le niveau C1 du CECRL.</p>